

Compte rendu du CDAS du 16 octobre 2017

A l'ordre du jour de ce CDAS, étaient abordés :

- 1 – Approbation du procès verbal de la réunion du 6 avril 2017
- 2 – Actualités
- 3 – Crédits d'actions locales 2017
- 4 – Projets d'actions locales 2018
- 5 – Questions diverses

1 – Approbation du procès verbal de la réunion du 6 avril 2016

Les représentants du personnel l'approuvent à l'unanimité.

2 – Actualités

1- présentation des résultats de l'enquête sur l'action sociale ministérielle

Restauration :

Notre délégué départemental présente les résultats de l'enquête réalisée en juin auprès d'un échantillon de 15 000 agents : 4777 agents ont répondu soit un taux de retour de 32 %.

71 % des agents sont bénéficiaires d'une aide à la restauration (restaurant ou titre restaurant : les 29 % qui n'utilisent pas les services indiquent apporter leur propre repas pour 42 %, 21 % déjeunent à domicile, 14 % considèrent le rapport qualité/prix non satisfaisant et 9 % invoquent un coût trop élevé.

Beaucoup de réactions sont exprimées sur ce sujet : il est rappelé la proposition des représentants FO lors du précédent CDAS (amélioration de la qualité des denrées plutôt que diminuer seulement le prix de l'unité de valeur sans répercussions sur le reste à charge des agents finances puisque la subvention a été réduite du même montant (sur la base du prix moyen du repas). Les représentants du personnel ont demandé à nouveau, d'être destinataire des comptes-rendus du conseil d'administration du RIA .

Les échanges ont conduit notre délégué à proposer une enquête de satisfaction auprès des agents du périmètre du RIA : l'ensemble des représentants accueille favorablement cette proposition.

Logement :

L'aide à l'installation est la prestation la plus fréquemment utilisée ; la satisfaction vis-à-vis de ces différentes aides est très bonne.

Aide a la parentalité :

Son taux est plutôt bon : le CESU 0/6 ans est la prestation la plus utilisée.

Vacances famille et vacances enfants :

Les taux de satisfaction sont respectivement de 7,8 et 8 sur 10 : cependant parmi les agents qui ne sont jamais partis en vacances avec EPAF 19 % trouvent le coût du séjour trop élevé et 17 % déclarent ne pas connaître l'offre EPAF.

2- point sur la carte APETIZ et ses difficultés d'utilisation

L'échec ou refus des transactions a plusieurs origines: la carte est incorrectement utilisée (dépassement du plafond de 19€/jour, produits achetés non éligibles aux tickets restaurants), le commerçant n'accepte pas la carte (ou impose un montant minimum, cette disposition est autorisée, mais le commerçant a l'obligation d'afficher celle-ci) et enfin la transaction échoue (le TPE du commerçant n'est pas correctement reconnu ou la qualité de la connexion n'est pas suffisante et conduit à une erreur de type « time out ou abandon »). En cas de difficulté joindre Natixis via espace client ou notre délégation départementale.

3- ALPAF

Désormais les demandes d'aides ou de prêts se font en ligne : www.alpaf.finances.gouv.fr
Notre délégué est disponible pour conseiller et informer sur les prestations en matière de logement.

4- dématérialisation du chèque cadeau

La région Auvergne Rhône-Alpes a été choisie pour expérimenter le chèque cadeau dématérialisé. **Dès cette année** la société EDENRED titulaire du marché national le teste à l'occasion de l'arbre de Noël. Les bénéficiaires recevront un message sur leur boîte professionnelle les avisant du montant du chèque et des modalités d'utilisation. Ils pourront utiliser leur chèque en se connectant sur EDENRED : deux choix seront alors possibles, soit par l'achat en ligne, soit demander la rematérialisation, dans ce cas un carnet de chèques papier leur sera adressé à leur domicile.

3 – Les crédits d'actions locales 2017.

Un point est fait sur la consommation des crédits 2017 : à ce jour, moins de 500 € reste disponible : Le costume du Père Noël nécessite d'être renouvelé ; notre délégué propose d'avoir en réserve une cafetière et un micro-onde afin de répondre plus rapidement au remplacement des matériels en panne. Les représentants donnent leur accord à ces propositions.

4 – projets 2018 :

Notre délégué présente les « pistes » 2018 :
Retraités : sortie d'une journée au musée de l'aventure Michelin et au Puy de Sancy.
Actifs : sortie d'une journée à Walibi et journée de convivialité avec randonnée pédestre ou à vélo électrique et chasse au trésor

5 – questions diverses :

Le recours aux marchés publics pour l'organisation des sorties impose de lancer les appels d'offre suffisamment tôt : c'est pourquoi notre délégué nous demande de l'autoriser à déposer le dossier du séjour au Puy du Fou pour 2019 ; Les représentants du personnel donnent leur accord.

Les représentants FO : Bénédicte SILLITTO, Robert GAGNE, Jean-Louis PAYRARD

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

<p>BULLETIN D'ADHESION (À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Jocelyne LIMAGNE, C des F P du Puy)</p> <p>NOM : PRENOM : GRADE : AFFECTATION : Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP Fait à _____, le _____ signature</p>
--

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu